

DES

CONNAISSANCES UTILES

Indiquant à tous les hommes qui savent lire :

LEURS DEVOIRS

comme
Père de famille,
Garde national,
Militaire,
Juré.

LEURS DROITS

comme
Contribuable,
Electeur,
Conseiller municipal,
Maire.

LEURS INTÉRÊTS

comme
Consommateur,
Producteur,
Propriétaire, fermier,
Fabricant, ouvrier.

PRIX, FRANC DE PORT, POUR TOUTE LA FRANCE,

PAR AN, QUATRE FRANCS,

POUR LES PAYS ÉTRANGERS, UN FRANC DE PLUS.

Il paraît une livraison le 5 de chaque mois, composée de 168,000 lettres, équivalant à 300 pages d'un volume in-8°, et contenant ainsi, pour moins de SEPT SOUS, le résumé mensuel et encyclopédique de tout ce qui se publie en France et à l'étranger de nouveau, d'applicable, d'usuel et d'utile.

Numéro 10. — Sommaire des matières. — Novembre.

1. Travaux agricoles et horticoles du mois.

ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

JURISPRUDENCE USUELLE.—2. Le droit mis à la portée de tout le monde; des divers contrats; formules de loigs, de baux et de désistement, 295 et suiv.—3. Lois et réglemens militaires, 500.—4. Droit civil, 501.—5. Droit municipal, *id.*—6. Droit commercial, *id.*—7. Droit criminel, 502.—8. Travaux administratifs du mois de novembre, *id.*—9. Préceptes utiles, *id.*

ÉCONOMIE USUELLE.

10. HYGIÈNE ET MÉDECINE PRATIQUE : Moyens simples et expérimentés pour arrêter le sang, 505.—11. Remèdes variés contre les brûlures, 504.—12. Appareils calorifères et sudorifiques, *id.*—13. Perfectionnement du calcfacteur Lemare, pour les bains, 505.—14. Frictions électriques sans commotions, 506.—15. Contrepoison du vert-de-gris, 507.—16. Biberons romains, *id.*—17. Pastilles D'Arceet, *id.*—18. Rhumes et-catarthes, 508.—19. Conservation et entretien des dents, *id.*—20. HABITATIONS : Nouvelle fermeture de sûreté, *id.*—21. Moyen simple de ramoner les cheminées, *id.*—22. Procédé pour rendre les croisées impénétrables à l'eau, 509.—23. ALIMENS : Conservation des légumes, *id.*—24. Guisson à l'eau de puits, *id.*—25. Simple moyen de s'assurer de la qualité sucrante, *id.*—26. Moyen d'empêcher l'huile de rancir, *id.*—27. Procédé pour fabriquer la levûre, *id.*—28. Danger de la vaisselle d'étain, *id.*—29. BOISSONS : Moyen de purifier et de rendre potables les eaux bourbeuses, *id.*—30. Fabrication du cidre, emploi des résidus, *id.*—31. Amélioration des vins dans la cuve, 511.—32. Petit

vin, boisson et piquette à 2 sous le litre, 512.—33. PROCÉDÉS DIVERS : Fabrication des boules de bleu anglais, 515.—34. Modes divers de conservation de la glace et des substances alimentaires, *id.*—35. Savon de Windsor, 514.—36. Savon liquide, 515.—37. Savon chimique, *id.*—38. Préparation des briquets dits physiques, *id.*—39. Procédé pour obtenir des ovales égaux, *id.*—40. Ciment chinois, *id.*—41. Mastic pour enduire les jointures des tuyaux, *id.*—42. Excellent ciment qui résiste à l'eau, 516.—43. Moyen de nettoyer à fond les marbres et porcelaines, *id.*—44. Moyen de rendre les eaux de puits propres aux savonnages, *id.*—45. Blanchissage à la saponaire, *id.*—46. Simple recette d'encre pour écrire, 516.—47. Description d'un mangle économique, *id.*

ÉCONOMIE RURALE.

PROCÉDÉS. 48. Elranchement du saule, 517.—49. Conservation des échelas, *id.*—50. Herse pour combler les ornières des chemins, par M. de Valcourt, 518.—51. SOIN ET AMÉLIORATION DES ANIMAUX : Traitement du piétin, par le comte Morel de Vindé, pair de France, 519.—52. Blessures causées par le joug au col des bœufs, *id.*

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

53. Soufflage du verre, 519.—54. Machine pour percer le fer à froid, *id.*

COMPTE RENDU.

Travaux de la société. — Caisse commune de prévoyance. — Correspondance.

Nombre des articles contenus dans cette livraison, 54.—Des dessins, 14.

Deutsche Ausgabe.

Die Unterzeichnungen datiren vom 1^{ten} Julius zum 30^{ten} Junius.

Postfrei : { Preis für Frankreich, fünf Franken.
für's Ausland, sechs Franken.

Paris, rue des Moulins, 18.

42. APPAREILS CALORIFIÈRES ET SUDORIFIQUES. — Il avait été déposé au bureau de la Société un appareil calorifère tellement simple, que nous nous sommes les premiers mépris sur le mérite de l'invention, tant nous redoutons d'avoir à ouvrir nos colonnes au charlatanisme.

L'inventeur, M. Claudot-Dumont, cour des Fontaines, n° 3, n'a pas prétendu faire une spéculation, et la description ci-après, faite par lui, ainsi que le prix de cet appareil, qui coûte 3 fr., prouvent qu'il a eu plus spécialement en vue d'être utile à tous.

Procurez-vous de la chaux vive, très-nouvelle; concassez-la en petits morceaux gros comme des noisettes, et conservez-la pour le besoin dans des flacons à bouchons goudronnés; elle se conserve indéfiniment. Lorsque vous vous sentez indisposé ou que par précaution vous désirez transpirer, prenez, à défaut de l'appareil de M. Dumont, tout simplement une assiette, étendez-y un verre de chaux concassée, comme on vient de l'expliquer: sur cette chaux versez un verre d'eau froide; dès que l'eau paraît absorbée par la chaux, avant le dégagement de vapeur, couvrez vite l'assiette d'une serviette commune, liez cette serviette par-dessous l'assiette, et posez-la dans le lit dont vous aurez un peu soulevé la couverture. La vapeur considérable qui se dégage moïté la peau et la dispose à la transpiration.

Au bout d'un quart-d'heure, les draps, d'une moiteur d'abord inquiétante, redeviennent parfaitement secs.

On a craint que cette vapeur ne fût dangereuse, et quelques personnes étrangères aux plus simples notions de la chimie, ont été jusqu'à redouter de se voir asphixiées, c'était craindre de se brûler avec de l'eau froide, c'était prendre le remède pour le mal: nous le démontrerons en traitant de l'assainissement des puits. Toutefois, pour être sans reproche, nous avons prié M. Julia de Fontanelle d'analyser la vapeur ainsi produite par la quantité de chaux éteinte; il n'y a découvert que quelques

atômes de chaux en nature, bien au-dessous de la dose que le médecin Boerhaave conseille de prendre dans les cas de léthargie. Ainsi, déjà, calorique humide et lubrifié.

La vapeur cessée, comme le malade ne pourrait encore supporter la chaleur extrême de l'appareil, on le promène dans le lit du malade, sur la couverture, les pieds, et on le laisse à l'extérieur jusqu'à ce qu'il puisse être supporté sur la peau.

Non-seulement la colique la plus vive ne résiste pas à un quart-d'heure d'application, mais encore, par un effet dont nous n'avons pas approfondi la cause, le sommeil arrive toujours assez vite pour faire oublier au malade l'appareil placé dans son lit.

Un sou de chaux suffit pour bassiner un lit avec la chaleur permanente d'une heure, et deux sous de chaux pour un bain de vapeur complet et chaleur permanente.

Il n'est pas inutile d'ajouter que la chaux ainsi éteinte conserve sa valeur réelle, lorsqu'elle est en quantité suffisante pour être vendue; que dans des maisons particulières la chaux ainsi fusée serait toujours jetée utilement dans les fosses d'aisances comme assainissement.

Enfin, un fait utile à connaître, c'est la possibilité d'obtenir sans feu, par la chaux seule unie au soufre, un bain de vapeur sulfureuse. La chaux, pour être mise à son état d'hydrate pur, n'a besoin d'être unie qu'un tiers de son poids d'eau, et dans cet état, le calorique qu'elle dégage suffit pour mettre le soufre en fusion, conséquemment en vapeur.

On peut par un même emploi obtenir des vapeurs de plantes aromatiques presque sèches.

A l'aide de l'appareil de M. Claudot-Dumont, on pourrait en outre obtenir sans feu, en peu d'instans, un cataplasme de graine de lin à l'état bouillant, en se bornant à jeter de l'eau froide sur la chaux.